



L'ACCOLADE

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB
1, COLUMBUS PLAZA • NEW HAVEN, CT USA 06510-3326

Octobre 2003
VOLUME 6 NUMÉRO 10

Construire un monde meilleur un conseil à la fois

Le site Web de l'Ordre est renouvelé et élargi

Le nouveau site Web des Chevaliers de Colomb, lancé le 1er octobre met en vedette des graphiques rehaussés, une navigation facile, des éléments de service interactif et des sections adaptées aux besoins des membres, des officiers et des agents d'assurance.

Le site <www.kofc.org> a été conçu pour améliorer la communication entre les Chevaliers et les bureaux du conseil suprême, et pour faire connaître l'histoire du plus grand organisme catholique fraternel et familial au service du monde entier.

Afin de bien servir nos effectifs de nationalités diverses au nombre de 1.6 million, aux États Unis, au Canada, au Mexique et dans un nombre d'autres pays, nos pages Web sont présentées en anglais, en français et en espagnol.

“Le lancement de ce site signale le commencement de nos efforts pour rehausser notre présence sur Internet”, disait le chevalier suprême Carl A. Anderson. “Nous ferons une mise

à jour constante du site. Nous formulons le vœux que notre site Web devienne la principale source de renseignements pour les membres à l'égard de nos activités et que notre Ordre fonctionnera avec

seignements sur nos produits d'assurance et les noms des personnes à contacter par courriel de chaque département au bureau principal de l'Ordre.

La page d'accueil de notre site



Web s'ouvre avec un mot de bienvenue du Chevalier Suprême Carl A. Anderson qui met en valeur le mot d'ordre des Chevaliers de Colomb : Au service de Un, au service de tous”. Il souligne le but de notre organisme qui est de servir Dieu, notre patrie et notre prochain avec nos plus de 13,000 conseils”.

La section des informations, toujours tenue à jour, est aussi sur la page d'accueil. Elle offre ainsi des renseignements sur nos plus récentes initiatives et nos programmes.

Des liens avec les sections pour les membres, les officiers et les agents d'as-

plus d'efficacité à tous les niveaux.”

Les formulaires de rapports des conseils et les demandes d'admissions sont disponibles sur le site Web, comme le sont les ren-

assurance paraissent en haut de page, offrant ainsi un accès facile à des renseignements vitaux sur les raisons qui favorisent l'adhésion à l'Ordre et les avantages d'y appartenir.

LeMot

du Chevalier Suprême

Les motifs du recrutement

Au cours du congrès du conseil suprême tenu à Washington, en août dernier, les délégués ont pu faire connaissance de deux frères Chevaliers qui se sont distingués en matière de recrutement : le député d'État, Juan A. Nieves-Bonilla, de Porto Rico, également le chancelier suprême et Wally Streit, d'Edmonton, Alberta. Le député d'État Nieves-Bonilla a recruté 190 nouveaux membres et le frère Streit 131.

En causant avec eux de recrutement, chacun insista pour dire qu'il n'existe pas de " formule magique " en matière de recrutement. Ce qu'il faut, cependant, ce sont des hommes qui se rendent compte qu'appartenir aux Chevaliers de Colomb leur apporte " quelque chose " qu'ils n'ont pas comme membres d'autres groupes paroissiaux ou civils.

À mon avis, ce " quelque chose " c'est la



Carl A.
Anderson

fraternité catholique. C'est l'appartenance à un organisme de bénévolat puissant empressé de servir l'Église, la communauté, la famille et les jeunes. C'est l'appartenance à un organisme qui incite ses membres à donner le meilleur d'eux-mêmes, par le recours à la prière, à la fraternité et au service.

C'est en faisant part des hauts faits des Chevaliers de Colomb qu'on réussit au chapitre du recrutement. Il nous faut faire connaître à un plus grand nombre de catholiques nos convictions profondes, nos réalisations antérieures et ce que nous pouvons faire de plus s'ils s'engagent côte à côte avec nous.

Quant au frère Streit, il avouait que s'il est fier de ses réalisations, il est encore plus fier d'avoir recruté des hommes qui ont fini par jouer des rôles importants aux niveaux du conseil, du district et de l'État de l'Ordre.

C'est peut-être un futur grand chevalier, un futur aumônier ou député d'État ou peut-être même un futur chevalier suprême que vous solliciterez lors de votre prochaine campagne de recrutement. Il va de soi que, lorsque nous incitons des hommes à se joindre à nous, c'est nous tous qui en profitons. ■

Rencontre des vice-maîtres suprêmes à New Haven

Une vigoureuse campagne du 4e Degré pour le recrutement de 20,000 nouveaux Sires Chevaliers cette année a été lancée lors de la réunion de l'assemblée suprême des 20 vice-maîtres suprêmes de l'Ordre à New Haven les 6 et 7 septembre derniers. Le maître suprême Nestor V. Barber a aussi affirmé que cette année, la croissances du 4e Degré est la première priorité. En date du 30 juin, le 4e Degré comptait 279,619 Sires Chevaliers. Il a dit qu'un de ses objectifs était l'institution de 75 nouvelles assemblées.

Le chevalier suprême Carl A. Anderson dit que les membres du 4e degré sont l'élite du leadership des Chevaliers de Colomb et

qu'ils sont souvent la partie visible de l'Ordre. Il affirme que, non seulement les Chevaliers devraient s'enorgueillir d'une garde d'honneur bien exécutée, mais que tous les Catholiques le devraient aussi. Leur présence à des cérémonies religieuses aux niveaux paroissial et diocésain est une autre façon pour les Chevaliers de Colomb de montrer qu'ils sont solidaires du clergé, prêtres et évêques.

Le chevalier suprême a aussi souligné le rôle critique des Sires Chevaliers du 4e Degré dans le façonnement des valeurs patriotiques chez les jeunes Catholiques. "Les programmes qui font croître le patriotisme

chez les jeunes" disait-il, "méritent une attention particulière de la part du 4e Degré. Il nous faut démontrer un patriotisme authentique en temps de guerre comme en temps de paix, et aussi quand le patriotisme est remis en question".

Le nouveau programme "Au service de ceux qui servent" ayant pour but de fournir des bénévoles aux hôpitaux pour anciens combattants a été souligné.

CAPTION: Les vice-maîtres suprêmes, leurs épouses et les officiers suprêmes sur les marches de l'église St. Mary, à New Haven, le berceau de notre Ordre.

S.V.P.

Suivre vos programmes...

Nouvelle heure de prières centrée sur la Divine Miséricorde

Depuis 1980, les Chevaliers de Colomb ont parrainé douze heures de prières comprenant le déplacement de conseil en conseil d'une image encadrée, servant d'occasion à la prière en commun. Depuis le début, ces heures de prières ont été fréquentées par plus de douze millions de personnes, participant à quelque 80 000 rencontres.

C'est à Washington, au cours du 121^e Congrès suprême que les Chevaliers de Colomb présentaient la nouvelle heure de prières qui, cette année, aura comme thème la Divine Miséricorde, en l'honneur du pape Jean-Paul II dont nous marquons le 25^e anniversaire d'élection comme Souverain pontife. Lorsqu'un conseil accueillera l'image de Jésus, Seigneur de la Divine Miséricorde, les membres seront invités à participer à une heure de prières comprenant chants, lectures, homélie, le chapelet de la Divine Miséricorde et autres prières de la Divine Miséricorde. Ce programme, consacré à la Divine Miséricorde débutera le 3 octobre 2003 et prendra fin le 4 octobre 2004.

Afin de vous renseigner sur les dates auxquelles votre conseil sera invité à participer à l'heure de prières de la Divine Miséricorde, veuillez vous adresser à votre responsable d'État. Voici quelques points dont il vous faudra tenir compte en vue de



tenir une heure de prières des plus convenables :

L'endroit : Obtenir la permission de votre curé de tenir l'heure de prières dans votre paroisse et son assentiment de la présider. À remarquer que, même si l'heure de prières est parrainée par les Chevaliers de Colomb, tous les paroissiens y sont invités. S'il est impossible de tenir l'heure de

prières dans l'église, on peut avoir recours à la salle du conseil ou à un autre endroit convenable.

Les ministres : Idéalement, la présidence de l'heure de prières devrait revenir à un prêtre - animation des prières, proclamation de l'Évangile, homélie et bénédiction finale. En l'absence du prêtre, le diacre peut aussi présider. En l'absence de l'un ou l'autre, une personne laïque peut présider. Toutefois, dans ce cas, il y aura ni homélie ni bénédiction finale. En lieu d'homélie, la personne laïque devrait lire l'introduction du livret de prières à la Divine Miséricorde intitulée : La Divine Miséricorde, étincelle qui embrase le monde. Ces livrets accompagneront l'image de la Divine Miséricorde et devront être remis au conseil suivant. Il reviendrait à un animateur de diriger les chants, y compris celui du psaume et de l'acclamation à l'Évangile, tandis que d'autres personnes devraient être désignées pour la première lecture, la récitation du psaume et du verset de l'acclamation à l'Évangile, s'ils ne sont pas chantés, ainsi que, s'il y a lieu, la proclamation de l'Évangile.

Les prières : Les diverses prières sont sous forme de litanies,

[Suite à la page suivante](#)

CHEVALIERS DE COLOMB

Promotion du Concours d'affiches contre l'abus de substances dangereuses

Votre conseil peut toujours participer au Concours d'affiches contre l'abus de substances dangereuses et ainsi participer à la lutte contre l'usage des stupéfiants et l'abus de l'alcool.

Grâce à la créativité des jeunes de 8 à 14 ans, des affiches et des mots d'ordre affirmeront que l'usage de stupéfiants et de l'alcool n'est pas la voie à suivre.

Rien de plus simple que ce concours. D'abord, en vous consultant le site Web de l'Ordre - www.kofc.org, commandez une trousse du Concours de conscientisation à la toxicomanie. Vous y trouverez les directives du concours, des précisions sur l'organisation du concours, un spécimen de lettre de publicité et de communiqué de presse, des affiches publicitaires, des fiches d'inscription, des certificats de participation et des certificats à remettre

au gagnant. Vous pouvez commander une trousse également en ayant recours au formulaire situé en page 5 du Cahier de formules de rapport du conseil (1498-F) ou encore en téléphonant au 203-752-4270.

Aussi ne manquez pas d'en

profiter pour faire de la publicité pour votre conseil. Demandez à votre relationniste d'envoyer un communiqué de presse pour annoncer le concours et un autre pour diffuser les noms des gagnants.

Aider à Combattre l'Abus de Substance

**DÉSIGNÉ CONTRE
LES DROGUES!**



**Les Chevaliers de Colomb
Être Conscient de l'Abus de Substance
Affiche de Compétition**



Pour s'inscrire, contacter: _____

Nouvelle heure de prières centrée sur la Divine Miséricorde

Suite de la page 3

l'assemblée répondant au président, tel que suggéré dans le livret. Pour montrer l'exemple, il reviendra au président de procéder à un rythme modéré.

Le transfert de l'image : Il conviendrait que deux membres de votre conseil participent à l'heure de prières de la Divine Miséricorde qui sera présentée par le conseil qui vous précédera. Ces deux représentants rapporteront l'image de la Divine Miséricorde à votre conseil où elle demeurera tant que vous n'aurez pas tenu votre propre heure de prières, alors que deux

représentants du conseil suivant l'emporteront en vue de leur propre présentation. Veuillez consulter votre responsable d'État, si l'horaire du transfert de l'image de la Divine Miséricorde posait quelque difficulté.

Les livrets : Chaque conseil verra à reprendre les livrets de prières (2053) après son heure de prières et de les transmettre au conseil suivant en même temps que l'image.

Les images saintes : Les images de la Divine miséricorde expliquant la démarche du chapelet de la Divine miséricorde seront distribuées à tous les participants à la fin de l'heure de

prière. Il devrait y en avoir suffisamment avec l'image, toutefois, on peut s'en procurer en s'adressant au Département des fournitures du Conseil suprême.

Divers : Il y ni quête ni rencontre sociale lors de l'heure de prières de la Divine Miséricorde. On trouvera dans la trousse d'accompagnement de l'image, un registre que le grand chevalier de votre conseil doit signer avant de remettre l'image, les livrets et le registre au conseil suivant. ■